

GAUCHE, DROITE

Paul Löwenthal ¹

« Il faut qu'il y ait des scissions entre vous, pour que des hommes éprouvés se manifestent parmi vous. » 1Co 11,19

Diviser l'opinion publique en 'gauche' et 'droite' a toujours simplifié la réalité. Toujours. Mais le 'centre' a toujours été le refuge de ceux qui n'avaient pas d'opinion faite... ou étaient gênés de l'avouer. La signification du clivage a changé au gré de l'histoire culturelle et politique, notamment de l'Europe, mais le souci de séparer gauche et droite a survécu. Et chaque fois qu'elle devient ambiguë à un certain stade de son histoire, on dit que la distinction est dépassée. Ce qui est vrai en un sens – celui dont l'actualité s'évanouit – mais je pense que la distinction reste toujours pertinente.

L'histoire

À en croire les dictionnaires, l'opposition politique gauche-droite serait d'origine parlementaire et donc historiquement récente : dans la Constituante révolutionnaire française, les républicains, qui voulaient le changement, s'étaient assis à la gauche du président, les royalistes, partisans du statu quo, à sa droite. Et cela est resté : les communistes ou socialistes siègent à la gauche du président, les libéraux ou conservateurs à sa droite. Nous parlerions donc aujourd'hui de progressistes et de conservateurs, sauf qu'en France et en Belgique la gauche a d'abord évolué, au XIX^e siècle, en « parti laïque » et la droite en « parti clérical », ce qui a brouillé les cartes idéologiques pendant plus d'un siècle. Et sauf que dans l'*intelligentsia*, le progressisme sonne aujourd'hui comme une vertu et le conservatisme, comme un défaut, au contraire de ce qui était le cas au départ – et de ce qui est redevenu la réalité politique du monde industrialisé depuis la crise pétrolière et la réaction « libérale » qu'elle a permise.

Le sens symbolique des deux mots est bien plus ancien. C'est au XVI^e siècle que notre société de droitiers leur a associé des valeurs. 'Droit', du latin *directus*, a acquis une connotation vertueuse : aller tout droit, être adroit, être un homme droit, avoir droit. 'Senestre' avait donné sinistre et 'gauche', qui dériverait du francique *wankjan*, vaciller, a reçu une connotation négative : se montrer gauche (mal-à-droit !), gauchir une pensée². Il est dès lors remarquable que la symbolique se soit inversée au milieu du XX^e siècle et qu'on en soit arrivé à ce que, dans nos pays, on se proclame volontiers de gauche, mais pas de droite : sauf les plus réactionnaires ou nostalgiques, ils préfèrent se dire du centre ! « *L'hypocrisie est l'hommage que le vice rend à la vertu* » (La Rochefoucauld).

Qu'en est-il aujourd'hui ? Quel sens la distinction a-t-elle dans nos régimes politiques de (et en) crise ? Quel sens a-t-elle quand on l'applique dans d'autres contextes, par exemple religieux ?

Des constantes : les libertés

J'aimerais disposer d'un équivalent de l'anglais *stance*. Une posture, une position, une manière d'être devant une personne, un événement ou un défi. C'est moins essentiel qu'une nature, définie en soi de façon en quelque sorte intemporelle, mais c'est moins contingent qu'un comportement ou une action. Or, il me semble apercevoir quelques traits qui se retrouvent dans tous les contextes où un clivage gauche-droite a été allégué.

Si je raisonne en termes de libertés, je distinguerai classiquement les libertés (au pluriel), qui peuvent être négatives et positives (Isaiah Berlin, Amartya Sen). Négatives, elles désignent ce à quoi nous ne sommes pas empêchés : des latitudes. Positives, elles visent les moyens (instruction, législation, services collectifs, revenus), qui rendent l'exercice des libertés possible : des facultés. Ce sont là

¹ Professeur émérite à l'Université catholique de Louvain.

² Curiosité : les 'droites gauches' qui, en géométrie, ne se situent pas dans un même plan et ne se croisent pas dans l'espace.

autant de faits, qui n'ont en soi aucune portée morale. J'ajouterai donc l'autonomie responsable, qui constitue, au singulier cette fois, la liberté morale³.

Dans nos démocraties, les 'droites' sont individualistes et élitistes. Elles se concentrent sur les latitudes en promouvant les libertés en droit, sans trop se préoccuper de ce qu'elles ne pourront être exercées en fait que par ceux qui en ont les moyens : seuls les plus démunis retiennent leur attention, et c'est par la charité volontaire privée plutôt que par une solidarité sociale décidée politiquement. Les 'gauches', plus sociales, se soucient davantage des facultés, libertés de fait sans lesquelles le plus grand nombre ne peut exercer les libertés et les droits qui lui sont reconnus en principe. Et elles les organisent, en contraignant parfois certaines libertés négatives et au risque d'amenuiser l'autonomie responsable des acteurs individuels.

Retenons que la 'gauche' et la 'droite' se séparent sur le statut qu'ils accordent à la collectivité. Lui reconnaissons-nous, particulièrement aux plus démunis, un droit moral et donc des droits juridiques à une solidarité organisée par l'État, garant du bien commun ? Ou nous reconnaissons-nous, à nous, librement et éventuellement, des devoirs moraux à l'égard de certains de ses membres⁴ ?

Des contingences

Cette différence n'est pas seulement une divergence contingente d'accent ou de priorité. Elle dénote une vision différente de l'homme en société. Et elle peut conduire à de conflits profonds sur des enjeux concrets. Prenons l'exemple du régime économique. On a longtemps associé la droite au capital et la gauche au travail. La droite à des droits individuels, la gauche à des droits sociaux. La droite à la liberté économique et au régime de marché, la gauche à la justice sociale et à l'étatisme. Ce clivage, qui mêle plusieurs critères, est sans nul doute historiquement fondé, à de multiples nuances près dont un distinguo dual ne saurait rendre compte, mais il ne semble plus correspondre très bien à nos conjonctures actuelles. La différence d'attitude à l'égard des libertés persiste pourtant, et elle se marque dans les conceptions qui s'affrontent en matière de répartition sociale, de sécurité sociale ou de biens collectifs. Les modalités changent, l'attitude (*stance*) demeure.

Nous vivons une conjoncture qui redistribue les cartes. Les jeux étaient à ce point figés et les perspectives d'ouverture à des opinions différentes se sont à ce point accrues, que l'on ne s'étonnera pas de ce bouleversement de positions convenues. On opposait capitalistes et socialistes, nous n'avons plus guère que des libéraux, « tout court » ou sociaux. On opposait progressistes et conservateurs, ils sont devenus, dans nos pays, conservateurs et réactionnaires. Par ailleurs, toujours dans nos pays, la société sécularisée conditionne aujourd'hui davantage le religieux qu'il n'en est conditionné. C'est l'enjeu de la sécularisation, ou des sécularisations⁵. Une résurgence de l'intérêt pour le « fait religieux » et le succès de masse de certaines formes religieuses : évangélisme protestant, certains groupes charismatique et communautés nouvelles catholiques, sectes... fait supposer, notamment la sociologue Danièle Hervieu-Léger, que la tendance lourde à la sécularisation s'infléchit. Ce pourrait être plus spectaculaire que profond, dès lors que ces mouvements extatiques ou fusionnels affectent surtout des populations peu instruites, qui échappent à la sécularisation ou n'en maîtrisent pas les libertés.

Les sociologues identifient, dans les jeux sociaux, les principaux intéressés (traduction approximative de l'anglais *principals*) et les principaux acteurs, que je nommerai, comme en anglais, les agents. Dans les *golden sixties*, il y en avait plusieurs dans chaque catégorie, mais on mettra en évidence l'importance croissante que prenaient les travailleurs comme principaux intéressés et l'État comme agent : on glissait vers la 'gauche'. Depuis la crise pétrolière et la contre-révolution libérale, ce sont clairement les actionnaires qui sont les principaux intéressés, et les entreprises qui dominent

³ Je développe ceci dans *La liberté pour quoi faire ?*, Montréal, Liber, 2011.

⁴ La distinction entre droit et morale est vieille comme la philosophie, la politique et l'économie. Dans un contexte contemporain, on lira Sophie Heine, *Oser penser à gauche. Pour un réformisme radical*. Bruxelles, Aden, 2010.

⁵ Karel Dobbelaere, *Secularization : An Analysis at Three Levels*. Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, 2002. Paul Löwenthal, *Un droit, des morales. Valoriser l'État laïque*. Même éditeur, 2008.

comme agents. Et comme les entreprises roulent pour leurs actionnaires,... Nous vivons ce qu'on a appelé une contre-révolution libérale, un glissement à 'droite' qui affecte jusqu'aux partis politiques réputés de 'gauche'. Le seul invariant est la primauté de critères économiques.

En politique

L'analyse en termes de libertés s'applique pleinement à la sphère politique. On associe la 'droite' à des valeurs comme l'ordre, la sécurité, la tradition, la méritocratie : des valeurs conservatrices. Elles se laissent traduire en termes de la promotion ou protection des libertés individuelles d'une élite de richesse, de compétences ou de mérite et elles ne visent le collectif que comme cadre de ces libertés, assurant l'ordre et la sécurité. Missions qui sont au demeurant subordonnées aux libertés fondamentales, légalement réglementées et confiées aux seuls pouvoirs publics⁶.

Les stéréotypes homologues de 'gauche' sont l'égalité, la solidarité, le changement et l'insoumission. Cela désigne aussi des libertés individuelles, mais qui sont étendues à des collectivités (communautés locales, sectorielles, culturelles, religieuses...) et qui sont couplées à des valeurs qui en assurent l'exercice : l'égalité de fait, et non plus seulement de droit, et une solidarité légalement imposée.

Aucune de ces valeurs, de 'gauche' comme de 'droite', n'est vraiment niée par personne, mais la seule qui reçoive une priorité haute dans les deux camps est la liberté, quoique différemment calibrée ; elle est toujours essentiellement individuelle, mais elle sera éventuellement aussi collective, surtout négative à 'droite', aussi positive à 'gauche'. C'est en ce sens que nous pouvons dire que, dans nos pays, nous sommes tous libéraux : nous le sommes au sens historique du terme, en raison de principes et pas seulement en fonction d'intérêts.

Pour le sociologue Raymond Aron, très représentatif de ce libéralisme bien tempéré, la 'gauche' est animée par trois idées différentes qui s'expriment plus ou moins fortement et peuvent entrer en contradiction : « *liberté* contre l'arbitraire des pouvoirs et pour la sécurité des personnes », « *organisation* afin de substituer, à l'ordre spontané de la tradition ou à l'anarchie des initiatives individuelles, un ordre rationnel, » « *égalité* contre les privilèges de la naissance et de la richesse. » Ces trois « idées » ne sont pas le propre de la 'gauche', mais certains accents le sont : une égalité non seulement de droit mais dans leur exercice, le poids donné à l'organisation, et le projet d'une solidarité régie par les pouvoirs publics au nom d'une conception majoritaire du bien commun. Nous parlerions aujourd'hui de gouvernance, de régulation et de cohésion sociale.

Dans tout cela, la difficulté vient de conflits qui alimentent les rapports politiques. La devise française, *liberté, égalité, fraternité*, constitue un triangle magique, dont on ne peut poursuivre deux des sommets sans mettre à mal le troisième. Cette analyse à partir des libertés fait apparaître les conflits de société comme inhérents aux différences de mentalités autant qu'aux contraintes de fait ou aux idéologies qui en proposent la rationalisation. La fin du conflit Est-Ouest et la victoire historique (et donc contingente) de la démocratie libérale et du capitalisme ne sonnent pas la fin de l'histoire comme l'avait pensé Francis Fukuyama⁷, et elles ne discréditent pas la distinction gauche-droite, toujours schématique mais toujours significative de nos attitudes (*stances*) d'hommes en société.

Dans l'Église catholique

Si la distinction reste pertinente au travers de ses modalités historiquement changeantes, il faut s'attendre à la retrouver dans d'autres cénacles que politique, et en particulier dans les religions. Les religions traditionnelles, ou primitives, se caractérisent notamment par leur référence aux origines. Le monothéisme ne semble pas faire exception : Freud a centré sur le meurtre symbolique du père son

⁶ Faire assurer la police ou gérer des prisons par le secteur privé, comme aux États-Unis, est contre-nature et se révèle désastreux.

⁷ Francis Fukuyama, *La Fin de l'histoire et le dernier homme*, collection Champs, Flammarion, 1992.

explication du phénomène religieux judéo-chrétien. Dans ces religions évoluées, qui ont bénéficié de l'apport des sciences humaines et qui ont reconnu l'autonomie de la raison, ce n'est plus vrai. La foi centrale des origines demeure, mais elle est réinterprétée à la lumière de ces apports philosophiques et scientifiques, donc anthropologiques, et elle est réconciliée avec une liberté de conscience qui s'étend à une foi qu'on juge devoir être personnellement et intimement assumée.

Dans l'Église catholique, à laquelle je me limite ici, on a traditionnellement opposé les détenteurs de la Vérité aux autres fidèles, ce qui maintenait le label de qualité sur la 'droite', en l'occurrence cléricale. Mais de fait sinon de droit, le magistère ecclésial est aujourd'hui soumis à l'intelligence critique de ses ouailles. Un équilibre instable : les clercs qui publient doivent toujours obtenir le *nihil obstat* de leurs supérieurs, mais il leur est rarement refusé sans qu'il y faille une auto-censure gênante. Et nous voyons donc coexister, avec plus ou moins de tensions, une 'droite' et une 'gauche'.

En caricaturant les courants par les traits de leurs membres radicaux, la 'droite' conservatrice est perçue comme fondamentaliste, traditionaliste, soumise à l'autorité religieuse et à ses normes : doctrine théologique et morale, rituels et discipline. Cette vision repose sur le mandat que le pape et les évêques comprennent avoir reçu de Jésus Christ dans la continuité des apôtres et qui ferait d'eux les seuls interprètes autorisés ou authentiques de la Révélation. La 'gauche' progressiste⁸ est caractérisée par la liberté de pensée et de conscience et par le souci d'une participation des fidèles aux responsabilités dans l'Église. La 'droite' impose une vérité et l'unité, la 'gauche' accepte une diversité qui renvoie à l'incertitude du mystère de la foi et à l'autonomie responsable des hommes. Difficile de cacher que je me situe dans ce camp-ci, puisque camps il y a...

La liberté est une clé de lecture ici aussi. Le message libérateur du Christ est accepté par tous, dans les mots. Mais pour la 'droite', il s'agit d'une liberté engagée dans une adhésion humble et que Pie X voulait même « docile ». Dans les années 1960 encore, un prélat romain expliqua que la phrase « la liberté vous rendra libres » signifiait qu'observer la doctrine officielle de l'Église nous libérerait du péché... Dans cette version, la liberté est aliénée, et disparaît⁹. On y verra une « foi confiante », ce qui devrait être un pléonasme mais qui mêle ici la foi en Dieu et la confiance dans le magistère. C'est aussi une morale « moralisatrice », qui cherche à discerner entre un Bien et un Mal prédéfinis, ces abstractions qui « *agrandissent mais voilent la pensée* » (Alexis de Tocqueville)

La 'gauche', elle, promeut une liberté engagée, qui reste une liberté. Mes conflits de foi ou de vie se résolvent à la lumière de l'enseignement de cette Église à laquelle je prétends appartenir, mais il s'agit de toute l'Église et, comme le veut sa propre doctrine, c'est finalement en ma conscience personnelle que j'adhère quand je le peux : car ma foi doit être ma foi, et ma décision morale doit être ma décision dans une éthique de vie concrètement et personnellement assumée dans la foi. Ici encore, difficile de cacher que je me situe dans ce camp-ci – et j'y suis en bonne compagnie :

« *Seigneur c'est l'Esprit; et là où est l'Esprit du Seigneur, là est la liberté.* » (St Paul 2Co 3,17)

« *L'homme libre est celui qui s'appartient à soi-même. Ainsi, quiconque agit spontanément agit librement ; mais celui qui reçoit son impulsion d'un autre n'est pas libre. Celui qui évite le mal en raison d'un précepte du Seigneur n'est pas libre. En revanche, celui qui évite le mal parce que c'est un mal, celui-là est libre.* » (St Thomas d'Aquin)

« *Si l'histoire spirituelle de l'Église est si pesante, c'est parce que toujours, ou du moins souvent, elle concerne des questions qui touchent à la vie concrète des hommes, parce que ces*

⁸ Notons que la distinction entre conservateurs et progressistes fut utilisée par les pères conciliaires eux-mêmes, à Vatican II où ils se sont en effet opposés sur les enjeux ecclésiaux.

⁹ La Légende du Grand Inquisiteur de Fevdor Dostoïevski dans *Les Frères Karamazov* (livre v, chapitre v) type bien cette logique, sauf que le Grand Inquisiteur dit assumer les fautes que les fidèles commettent sous sa houlette, alors que l'autorité catholique a, jusqu'à récemment, surtout culpabilisé ses ouailles.

maximes erronées qui n'eurent jamais de valeur objective, imposèrent néanmoins aux hommes des contraintes que rien dans la liberté des Évangiles ne justifie. » (Karl Rahner¹⁰)

« *Il n'y a aucun énoncé dogmatique dans l'Évangile, mais une foi qui est orientée vers une pratique humaniste* » (Joseph Moingt¹¹)

On sourira de voir mentionner St Thomas d'Aquin ou Karl Rahner à l'appui d'une position de 'gauche', mais c'est qu'ils sont chrétiens, et c'est la position de 'droite' qui s'en trouve jugée... Comme elle l'est par cette exclamation aux accents chrétiens de l'agnostique André Comte-Sponville : « *Malheur à celui qui préfère sa conscience à son prochain*¹² ! »

¹⁰ Karl Rahner, *Schriften zur Theologie*, vol.13, 1978, p.99 sq. Cité par Ranke-Heineman, *Des eunuques pour le Royaume des Cieux, l'Église catholique et la sexualité*, Essais, Laffont, p.380.

¹¹ Joseph Moingt, *L'humanisme évangélique*. Conférence, Communauté Chrétienne dans la Cité (CCC), Paris, 27.3.2011.

¹² André Comte-Sponville, *Petit traité des grandes vertus*. Paris, PUF, 1995, p. 267.